

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de الله Allah,
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans le bas monde,
mais aux seuls croyants dans l’au-delà,
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*Louanges à Dieu le Seigneur des mondes,
وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
que l’honneur et l’élévation en degrés soient accordés à
notre maître محمد Mouhammad le Messager de Dieu,
ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°1112

Le vendredi 15 janvier 2021, correspondant au 2 *jumada l-akhirah* 1442 de l’Hégire

Les causes pour gagner le Pardon

الْحَمْدُ لِلَّهِ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ

***Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salats-salamou ^ala sayyidina محمد Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ayyouha l-ladhina amanou t-tagou l-Lah.***

La louange est à Dieu, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous recherchons Son Pardon et nous faisons le repentir à Lui. Nous demandons que Dieu nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Dieu guide, nul ne peut l’égare et celui que Dieu égare, nul ne peut le guider. Et je témoigne qu’il n’est de dieu que Dieu, qu’Il est unique et qu’Il n’a pas d’associé ni de semblable, Celui Qui n’est sujet ni aux formes, ni à l’image, ni aux organes. Il est Celui Qui a la divinité, Celui Qui pardonne les péchés, Celui Qui n’a besoin de rien alors que toute chose a besoin de Lui. Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie محمد Mouhammad, est Son esclave et Son messager, celui qu’Il a élu et qu’Il agrée le plus. Il a bien transmis le message, il s’est acquitté de ce qui lui a été confié, il a porté conseil à la communauté, que Dieu l’honore et l’élève davantage en degré, par une invocation par laquelle nous espérons que nos besoins soient comblés et nos tourments dissipés, et que

¹ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi’iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

nous soyons protégés du mal de nos ennemis, et qu'Il préserve sa communauté, ainsi que ses compagnons bons et purs, sa famille et tous ceux qui l'ont suivi.

Esclaves de Dieu, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Dieu العَلِيِّ الْقَدِيرِ *Al-[^]Aliyy Al-Qadir*, Lui Qui dit dans un verset explicite de Son livre Honoré :

﴿ الْحَجُّ أَشْهُرٌ مَّعْلُومَةٌ فَمَنْ فَرَضَ فِيهِنَّ الْحَجَّ فَلَا رَفَثَ وَلَا فُسُوقَ وَلَا جِدَالَ فِي الْحَجِّ وَمَا تَفَعَّلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمُهُ اللَّهُ وَتَزَوَّدُوا فَإِنَّ خَيْرَ الزَّادِ التَّقْوَىٰ وَاتَّقُونِ يَا أُولِيَ الْأَلْبَابِ ﴿١٩٧﴾ ﴾

(al-hajjou 'ach-houroun ma[^]loumatoun faman farada fihinna l-hajja fala rafatha wala foucouqa wala jidala fi l-hajji wama taf[^]alou min khayrin ya[^]lamhou l-Lahou watazawwadou fa[^]inna khayra z-zadi t-taqwa wattaqouni ya[^]ouli l-'albab)

[2 /197] ce qui signifie : « **Le pèlerinage est à accomplir dans des mois bien définis. Si quelqu'un entre en rituel de pèlerinage en ces mois-là, qu'il s'abstienne de tout rapport et qu'il ne commette aucun grand péché ni ne tienne de débat inutile pendant le pèlerinage. Quel que soit le bien que vous accomplissiez, Dieu le sait. Faites des provisions ! Certes la meilleure des provisions c'est la piété. Et faites preuve de piété à l'égard de Dieu, vous qui êtes dotés de raison.** »

Mes frères de foi, celui qui a la raison saine est celui qui prépare des provisions pour le Jour du Jugement, et la meilleure des provisions est la piété. La piété, mes frères de foi, c'est d'accomplir les obligations et d'éviter les péchés. Accomplir ce que Dieu nous a ordonné de faire et délaissé ce que Dieu nous a interdit. C'est cela la piété. C'est ainsi que la personne devient pieuse. C'est ainsi, mes frères de foi que la personne sera au nombre des sauvés au Jour du jugement. Celui qui persévère sur la piété jusqu'à la mort, Dieu le fait entrer au Paradis sans châtement. Il profitera d'une félicité sans fin.

Mes frères de foi, peu d'entre nous sont ceux qui évitent les péchés, mais celui qui est doté de raison, c'est celui qui s'empresse de se repentir de ses péchés, qui s'empresse pour gagner le pardon de son Créateur et notre Seigneur est Celui Qui pardonne et Qui est miséricordieux.

Il est rapporté du Messenger de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ dans le *hadith* qu'a rapporté *At-Tirmidhiyy* et qu'il a jugé *hasan* *haçan*, que Dieu dit dans le *hadith* *goudsiyy* :

((يَا ابْنَ آدَمَ إِنَّكَ مَا دَعَوْتَنِي وَرَجَوْتَنِي غَفَرْتُ لَكَ عَلَىٰ مَا كَانَ مِنْكَ وَلَا أَبَالِي، يَا ابْنَ آدَمَ لَوْ بَلَغَتْ ذُنُوبُكَ عَنَانَ السَّمَاءِ ثُمَّ اسْتَغْفَرْتَنِي غَفَرْتُ لَكَ وَلَا أَبَالِي، يَا ابْنَ آدَمَ لَوْ أَتَيْتَنِي بِقُرَابِ الْأَرْضِ خَطَايَا ثُمَّ لَقَيْتَنِي لَا تَشْرِكُ بِي شَيْئًا لِأَتَيْتَكَ بِقُرَابِهَا مَغْفِرَةً))

(ya bna 'Adama 'innaka ma[^]da[^]awtani warajawtani ghafartou laka [^]ala ma kana minka wala 'oubali ya bna 'Adama law balaghat dhounoubouka [^]anana s-sama[^]i thoumma staghfartani ghafartou laka wala 'oubali ya bna 'Adama law 'ataytani biqourabi l-'ardi khataya thoumma laqitani la touchrikou bi chay'an la'ataytouka biqourabiha maghfirah)

ce qui signifie : « **Ô fils de آدم 'Adam, tant que tu M'invoques et que tu espères Mon pardon, Je te pardonne quels que soient tes actes ; et Je n'en tiens pas compte. Ô fils de آدم 'Adam, même si tes péchés atteignaient les hauteurs du ciel et que tu me demandais de te pardonner, alors Je te pardonnerais. Ô fils de آدم 'Adam, même si tu venais au Jour du jugement avec une terre de péchés sans toutefois M'attribuer d'associé, Je te donnerais autant de pardon.** »

Prêtez donc attention, mes frères de foi, à ce qui est parvenu dans ce *hadith quoudsiyy* حديث قدسي qui signifie : « **Ô fils de آدم 'Adam, même si tu venais au Jour du jugement avec une terre de péchés sans toutefois M'attribuer d'associé, Je te donnerais autant de pardon.** » En effet, le plus grand droit que Dieu a sur Ses esclaves, c'est de croire en Son Unicité et de ne pas Lui attribuer d'associé, car attribuer un associé à Dieu est le plus grave des péchés que puisse commettre l'esclave. C'est le péché que Dieu ne pardonne pas et Il pardonne moins que cela à qui Il veut. Dieu dit :

﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ ﴾ (١٨)

(*'inna l-Laha la yaghfirou 'an youchraka bihi wayaghfirou ma douna dhalika liman yacha*)

[4 / 48] ce qui signifie : « **Certes, Dieu ne pardonne pas qu'on adore autre que Lui et il pardonne ce qui est en deçà à qui Il veut** »

Et Dieu dit dans le *Qur'an* éminent :

﴿ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا وَصَدُّوا عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ ثُمَّ مَاتُوا وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَنْ يَغْفِرَ اللَّهُ لَهُمْ ﴾ (٣٤)

(*'inna l-ladhina kafarou wasaddou 'an sabili l-Lahi thoumma matou wahoum kouffaroun falan yaghfira l-Lahou lahoum*)

[47 / 34] ce qui signifie : « **Certes, ceux qui ont mécré et qui ont empêché les gens d'entrer en Islam, puis sont morts en étant mécréants, Dieu ne leur pardonne pas.** »

La mécréance sous toutes ses formes est le péché que Dieu ne pardonne pas, c'est-à-dire pour celui qui reste sur ce péché jusqu'à la mort ou jusqu'à un état où il a perdu tout espoir de vie, comme en voyant l'ange de la mort et les anges du châtement ou être près de se noyer de sorte à être certain de parvenir à la mort.

Mon frère croyant, remercie Dieu pour le plus grand et le plus éminent des bienfaits qu'Il t'a accordé à savoir la Foi. Persévère sur cette religion éminente, la religion de l'Islam que tous les Prophètes ont apportée et que Dieu a agréée pour Ses esclaves. Empresse-toi de profiter du mérite des œuvres vertueuses. Fais les causes qui font mériter le pardon, empresse-toi de te repentir sans retarder et sans persister sur le péché. Notre Seigneur honoré dit :

﴿ وَالَّذِينَ إِذَا فَعَلُوا فَحِشَةً أَوْ ظَلَمُوا أَنْفُسَهُمْ ذَكَرُوا اللَّهَ فَاسْتَغْفَرُوا لِذُنُوبِهِمْ وَمَنْ يَغْفِرِ اللَّهُ الذُّنُوبَ إِلَّا اللَّهُ وَلَمْ يُصِرُّوا عَلَىٰ مَا فَعَلُوا وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴾ (١٣٥)

(wal-ladhina 'idha fa^alou fahichatan 'aw dhalamou 'anfouçahoum dhakarou l-Laha fastaghfarou lidhounoubihim waman yaghfirou dh-dhounouba 'il-la l-Lahou walam yousirrou ^ala ma fa^alou wahoum ya^lamoun)

[3 / 135] ce qui signifie : « **Et ceux qui lorsqu'ils commettent un péché ou qui ont été injustes envers eux-mêmes, ils évoquent Dieu, ils demandent pardon pour leurs péchés et qui d'autre que Dieu pardonne le péché et qui ne persistent pas sur ce qu'ils ont commis alors qu'ils le savent.** »

La porte du pardon, mes frères de foi est large. Elle n'est pas limitée au pèlerinage même si le pèlerinage a une grande faveur à ce sujet. Une faveur que ni la prière, ni le jeûne, ni la زكاة zakat n'ont. À savoir que le pèlerinage مبرور mabrour expie les grands et les petits péchés, preuve en est la parole du Prophète :

((مَنْ حَجَّ فَلَمْ يَرَفُثْ وَلَمْ يَفْسُقْ خَرَجَ مِنْ ذُنُوبِهِ كَيَوْمِ وَلَدَتْهُ أُمُّهُ))

(man hajja falam yarfourth walam yafsouq kharaja min dhounoubihi kayawma waladat-hou 'oummouh)

ce qui signifie : « **Celui qui accomplit le pèlerinage en s'étant gardé de tout rapport et de tout grand péché durant son pèlerinage sortira de son pèlerinage comme au jour où sa mère l'a mis au monde.** »

Contrairement aux cinq prières, à la زكاة zakat et au jeûne qui n'expient pas les grands péchés même si le degré des cinq prières dans la religion est plus élevé que le degré du pèlerinage.

Bonheur donc à celui à qui Dieu a facilité le pèlerinage en cette année. Quant à ceux à qui cela n'a pas été facilité, nous lui disons que les portes du pardon sont nombreuses, les portes du bien sont nombreuses. Le Messager de Dieu, que Dieu l'honore et l'élève davantage en degré a dit :

((مَا مِنْ أَمْرٍ مُسْلِمٍ تَحَضَّرَهُ صَلَاةٌ مَكْتُوبَةٌ فَيُحْسِنُ وُضُوءَهَا وَخُشُوعَهَا وَرُكُوعَهَا إِلَّا كَانَتْ كَفَّارَةً لِمَا قَبَلَهَا مِنَ الذُّنُوبِ مَا لَمْ تُؤْتِ كَبِيرَةً وَذَلِكَ الدَّهْرُ كُلُّهُ))

(ma mini mri'in mouslimin tahdourouhou salatoun maktoubatoun fayouhsinou woudou'aha wakhouchou^aha waroukou^aha 'il-la kanat kaffaratan lima qablaha mina dh-dhounoubi ma lam tou'ta kabiratoun wadhqalika d-dahra koullah)

ce qui signifie : « **Il n'y a pas un musulman qui lorsqu'il s'apprête à accomplir une prière obligatoire, accomplit parfaitement son woudou', son khouchou^ et ses inclinations sans que cette prière soit une cause d'expiation pour les péchés antérieurs tant qu'il n'a pas commis de grand péché et ceci pour toute sa vie.** »

Et le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit également :

((أَرَأَيْتُمْ لَوْ أَنَّ نَهْرًا بِيَابِ أَحَدِكُمْ يَغْتَسِلُ مِنْهُ كُلَّ يَوْمٍ خَمْسَ مَرَّاتٍ هَلْ يَبْقَى مِنْ دَرَنِهِ شَيْءٌ))

('araytoun law 'anna bibabi 'ahadikoum nahran yaghtacilou minhou koulla yawmin khamsa marratin hal yabqa min daranihi chay')

ce qui signifie : « *Voyez-vous, s'il y avait une rivière dans laquelle l'un d'entre vous se lavait cinq fois par jour, resterait-il sur lui la moindre salissure ?!* »

Ils ont répondu : « *Non, il ne resterait sur lui aucune salissure.* » Alors il a dit :

((فَذَلِكَ مَثَلُ الصَّلَوَاتِ الْخَمْسِ يَمْحُو اللَّهُ بِهِنَ الْخَطَايَا))

(*fadhālika mathalou s-salawati l-khamsi yamhou l-Lahou bihinna l-khataya*)

[rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Mousslim*] ce qui signifie : « *C'est là l'exemple des cinq prières grâce auxquelles Dieu efface les péchés* » c'est-à-dire les petits péchés.

Mon frère croyant, rappelle-toi que Dieu est Celui Qui accorde le pardon avec largesse et que par Sa Grâce et Sa générosité, Il a fait qu'il y ait des causes pour gagner le Pardon. Et Dieu est Celui Qui rétribue largement pour peu d'acte. De simples paroles faciles à dire, si tu les dis dans le marché, on espère que tu aies une grande récompense :

((لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ يُحْيِي وَيُمِيتُ وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمُوتُ بِيَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ))

(*la 'ilaha 'il-la l-Lah, wahdahou la charika l-Lah, lahou l-moulkou walahou l-hamd, youhyi wayoumit, wahouwa hayoun la yamout, biyadihi l-khayr, wahouwa ^ala koulli chay'in qadir*)

Il est parvenu dans le *hadith* حديث que celui qui récite cette parole d'évocation quand il est dans le marché, Dieu lui fait écrire mille milliers de bonnes actions et Il lui pardonne mille milliers de mauvaises actions. Mille milliers c'est-à-dire un million. Et la Grâce est à Dieu le Seigneur des mondes pour Ses bienfaits.

Mes frères de foi, quelqu'un pourrait se poser la question et il se dit : « *J'ai déjà passé un certain temps de ma vie, les souffles que je prends sont tels des pas qui me rapprochent de mon terme et j'ai commis beaucoup de péchés, comment pourrais-je me rattraper ?* » La réponse, c'est que Dieu dit :

﴿ إِنَّمَا التَّوْبَةُ عَلَى اللَّهِ لِلَّذِينَ يَعْمَلُونَ السُّوءَ بِجَهْلَةٍ ثُمَّ يُتُوبُونَ مِنْ قَرِيبٍ ﴾

(*'innama t-tawbatou ^ala l-Lahi lil-ladhina ya^malouna s-sou'a bijahlatin thoumma yatoubouna min qarib*)

[4 / 17] ce qui signifie : « **Dieu accepte le repentir de ceux qui font le mal par manque de sagesse, et qui se repentent** [tant que le repentir est accepté]. »

C'est-à-dire que Dieu pardonne à celui qui commet un péché puis s'en repent avant de mourir. Empressez-vous donc au pardon de votre Seigneur, celui qui se repent d'un péché est semblable à celui qui ne l'a pas commis.

Mes bien-aimés, il n'y a pas d'autre voie pour le bien et la sauvegarde si ce n'est en suivant le Prophète élu. Et la personne ne pourra suivre le Messager de Dieu qu'en ayant appris sa voie. Il n'y a pas moyen d'apprendre sa voie qui sauve qu'en apprenant la Science de la Religion,

c'est pour cela, que le *Chaykh* عبد الله ^*Abdou l-Lah Al-Harariyy*, que Dieu lui fasse miséricorde a dit :

"عِلْمُ الدِّينِ حَيَاةُ الْإِسْلَامِ"

(^*ilmou d-dini hayatou l-'islam*)

« *La science de la religion, c'est la vie de l'Islam* »

Alors attachez-vous à la Science de la Religion pour apprendre ce qui est licite et ce qui est interdit, pour reconnaître quels sont les péchés afin de les éviter et pouvoir faire le repentir si vous les avez commis, avant que l'ange de la mort عزرائيل ^*Azra'il* ne vous surprenne.

Et sachez que le Messager de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

((مَنْ قَالَ حِينَ يُصْبِحُ رَضِيْتُ بِاللَّهِ رَبًّا وَبِالْإِسْلَامِ دِينًا وَبِمُحَمَّدٍ نَبِيًّا فَأَنَا الرَّعِيمُ لِأَخَذَنِّي بِيَدِهِ حَتَّى أُدْخِلَهُ الْجَنَّةَ))

(*man qala hina yousbihou raditou bil-Lahi Rabba wabil-'islami dina wabiMouhammadin nabiyya fa'ana z-za'imou la'akhoudhanna biyadihi hatta 'oudkhalahou l-jannah*)

[rapporté par *At-Tabaraniyy*] ce qui signifie : « ***Celui qui dit le matin : « Raditou bil-Lahi Rabba wabil-'Islami dina wabiMouhammadin n-nabiyya », je suis garant, je le prendrai par la main et je le ferai entrer au Paradis.*** »

Celui donc qui dit cette phrase chaque matin même une seule fois, il obtiendra cette grande récompense, grâce à cette phrase qui est facile à dire, sans fatigue. Alors empressez-vous et accourez mes bien-aimés honorables pour entrer par les portes du bien et pour demander le Pardon de la part de Dieu العظیم الغفار *Al-^Adhim, Al-Ghaffar*.

Seigneur accorde-nous le pardon pour nos péchés, fais-nous miséricorde, Toi Qui accorde le pardon avec largesse, ô Toi le Seigneur des mondes.

Ayant tenu mes propos, je demande que Dieu me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات
Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.
Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.